



Assemblée Générale Le Barbacot 11 avril 2025

Rapport d'activité 2024 :

L'année 2024 a été marquée par la forte montée en charge des actions que nous avons déjà initiées en 2023.

L'agrément CAF de préfiguration d'Espace de Vie Sociale (EVS) obtenu de juin 2023 jusqu'au 31 mai 2024 a permis à l'association de développer une activité soutenue grâce à l'embauche d'une salariée coordinatrice à temps partiel.

Un important travail a été mené au 1^{er} semestre 2024 avec le soutien de la Fédération des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne afin de constituer la demande d'agrément EVS. Une démarche participative a été menée afin de construire le projet social de l'association.

La commission d'action sociale de la CAF de Seine-et-Marne a donné son accord fin septembre 2024 pour l'agrément de l'association pour l'ouverture d'un Espace de Vie Sociale sur Bois-le-Roi : agrément du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2025.

Le principal point d'attention soulevé lors de cette commission concerne l'absence de lieu fixe pérenne pour les activités de l'EVS.

Nous avons ainsi construit un projet social qui s'articule autour de 3 axes :

- Le partage, l'implication, l'entraide

Soit 3 objectifs principaux :

- Renforcer le lien social et le vivre ensemble afin de favoriser les rencontres entre les habitants et intergénérationnelles
- Soutenir les initiatives et impulser les actions inter-partenariales afin de susciter le pouvoir d'agir des habitants, participer au développement de la vie associative et favoriser le bénévolat
- Encourager la solidarité et l'entraide pour notamment lutter contre l'isolement

Les actions menées jusqu'à présent ciblent surtout le premier axe du vivre ensemble. Le développement des autres axes demandera une amplification du travail partenarial avec d'autres associations, la mairie et le CCAS de Bois-le-Roi.



Une mise à jour du projet social de l'EVS devra être transmis courant 2025 avec une partie bilan afin d'obtenir le renouvellement pluriannuel de l'agrément.

Ce changement d'échelle pour l'association a permis d'accueillir près de 2710 personnes aux activités que nous avons organisées ou co-animées avec nos partenaires, soit près du double qu'en 2023 :

- 2021 : 600 participants – 14 actions
- 2022 : 900 participants – 26 actions
- 2023 : 1 400 participants – 40 actions
- 2024 : 2710 personnes – 60 actions, 450 personnes environ durant les Estivales

Soit depuis la création de l'association 5620 personnes pour 140 actions.

Nos publics sont très mixtes, personnes seules, jeunes, couples avec enfants, seniors. Nos différentes actions drainent un important public familial.

Actions	Nombre approximatif de participants
Permanence des mardis 31 permanences	800
Festivanniv	500
Estivales Barbacot 10 actions	450
Vélo-parade d'Halloween	200
Bal d'Halloween	150
Soirée du samedi 3 soirées	145
Bal carnaval	100
Bal Tango	75
Cinéma	50
Fête de l'Automne	120
Ateliers Créatifs 2 ateliers	43
Actions avec le CCAS 2 actions : soirée gaming, barbecue	36
Soirée des bénévoles du Barbacot	20
Afterwork du lundi	19
Jeux d'échec EHPAD	6
Total	2714

Nous avons ainsi pu en 2024 :

- ritualiser une présence au Clos St Père avec la mise en place de permanence tous les mardis,
- développer de nouvelles actions qui ont su rencontrer un large public,
- réitérer notre buvette Estivale sous un nouveau format avec les Estivales du Barbacot



- rédiger notre projet social d'Espace de Vie Social que nous continuerons à déployer en 2025
- renouveler en partie notre Conseil d'Administration avec une modification de la gouvernance

Adhérents en 2024 :

Sur l'année civile 2024, nous avons comptabilisé 236 adhérents : 132 adultes et 104 mineurs, soit 94 ménages. Le nombre d'adhérent est relativement stable par rapport à 2023, +10 adhérents.

Commune	Nombre	%
Bois le roi	84	89,36%
NC	3	3,19%
Dammarié Les Lys	2	2,13%
Chartrettes	2	2,13%
Champagne-sur-Seine	1	1,06%
Samois-sur-Seine	1	1,06%
Avon	1	1,06%
Total général	94	100,00%

L'âge moyen des adultes est de 48 ans et demi.

Perspectives 2025 :

- Développer le partenariat avec les associations, notamment avec Les Copains de l'Almont qui nous mettra à disposition des salles pour la tenue de café et d'animations artistiques et culturelles
- Déposer une demande de renouvellement d'agrément d'Espace de Vie Sociale pour une durée de trois ans auprès de la CAF de Seine-et-Marne
- Déployer notre projet social et l'évaluer afin de l'ajuster
- Renforcer la professionnalisation avec l'embauche d'un salarié complémentaire à temps partiel afin de conforter et d'amplifier les actions de l'association
- Dynamiser les instances participatives de l'association
- Rechercher des solutions de locaux et investir dans du matériel
- Obtenir la licence d'entrepreneur du spectacle
- Demander l'agrément Jeunesse et Education Populaire



Rapport financier 2024 :

Charges 2024 :

Les dépenses effectuées en 2024 se sont élevées à 33 414 €, soit une augmentation de 25%.

Le principal poste de dépense pour 2024 concerne les salaires et charges de notre salariée coordinatrice à temps partiel (24h / semaine). Une première salariée a été embauchée en CDD du 06 juin 2023 au 05 juin 2024 à hauteur de 24h par semaine. En l'absence de réponse à notre demande d'agrément CAF, nous avons embauché une nouvelle salariée à hauteur de 14h par semaine de juin à septembre 2024 pour les Estivales du Barbacot puis à hauteur de 24h par semaine dès que nous avons eu l'accord sur notre agrément fin septembre 2024.

Les deux autres importants postes de dépenses en 2024 ont été l'achat de consommables et de petits matériels dans le cadre de nos diverses animations, ainsi que le paiement de prestataires (artistes, professeur de danse).

Les dépenses ont été inférieures au prévisionnel qui s'élevait à 38 700€. Nous avons eu en effet moins de :

- Charges salariales (22K€ en projection) car en l'absence de certitude sur l'obtention du financement de la CAF, nous avons baissé le volume horaire du salarié recruté sur le deuxième semestre 2024
- Achats car nous n'avons pas autant investi dans du matériel en raison du manque de lieu de stockage additionnel et également du manque de visibilité budgétaire (10K€ en projection)
- Rémunérations de prestataires (6K€ en projection)

Détail des charges 2024 :

Salaires	18 451,57 €	55,22%
Achat consommable	8 517,87 €	25,49%
Prestations	4 690,75 €	14,04%
Cotisation	890,57 €	2,67%
Internet / téléphone	436,11 €	1,31%
Divers	259,25 €	0,78%
Assurance	168,24 €	0,50%
Total général	33 414,36 €	100,00%

Les produits en 2024 :

Les ressources 2024 ont dépassé le prévisionnel d'un peu plus de 3K€ (38,7K€ en projection) suite à l'augmentation du financement de la CAF de Seine-et-Marne et de l'augmentation du volume des ventes, notamment grâce à nos ventes lors du bal républicain du 13 juillet 2024. La subvention de la mairie a été moindre que celle demandée 3,9K€ contre 5K€ et les ressources issues des adhésions a été moindre : 1,6K€ contre 2,5K€ en projection.



Détail des produits 2024 :

Subvention CAF	24 697,85 €	58,97%
Vente	10 688,24 €	25,52%
Subvention mairie Bois-le-Roi	3 900,00 €	9,31%
Adhésion	1 600,00 €	3,82%
Subvention CCAS Bois-le-Roi	500,00 €	1,19%
IJSS 2023	497,64 €	1,19%
Total général	41 883,73 €	100,00%

Le bilan de l'exercice 2024 affiche ainsi un excédent de 8 469,37€.

Budget prévisionnel 2025 :

Nos actions 2025 seront dans la continuité de celles mises en œuvre en 2024 (soirée concert, permanences, programmation estivale) avec un accroissement de celles-ci au regard des moyens financiers renouvelés et également d'un développement de nouvelles actions en lien avec notre projet social (lancement d'un club de jeux de rôle, spectacles vivants, ciné-ébats, actions de solidarités etc.). Notre récente collaboration avec l'association Les copains de l'Almont dans le cadre de l'ouverture de leur Centre d'Hébergement d'Urgence et Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour des jeunes de 18 à 25 ans à Chantemerle offre de nouvelles opportunités d'espaces pour organiser nos évènements.

Nous travaillons ainsi avec cette association dans le cadre d'une mise à disposition de leurs locaux, mais également de la découverte de nos activités au travers d'actions de bénévolat lors de nos évènements. Nous pourrions également effectuer un travail avec les jeunes et leurs éducateurs sur des orientations vers d'autres associations afin qu'ils s'y inscrivent et puissent selon leur souhait proposer également du bénévolat.

Ce développement d'activité va nécessiter l'embauche de personnels supplémentaires ponctuellement afin de soutenir notre coordinatrice dans l'organisation de ces différentes actions.

La principale source de financement provient de la CAF avec une spécificité en 2025 :

- Une aide exceptionnelle de 15000€ car la commune de Bois-le-Roi est située dans une zone prioritaire pour la CAF pour le développement de structure de l'animation sociale
- Le versement de solde et de financement non versé en 2024 : solde de la préfiguration et financement du second semestre dans le cadre de l'agrément EVS CAF. Nous projetons une subvention de 5000 euros au regard de l'attribution tardive de l'agrément et du niveau de nos



dépenses sur ce semestre qui sert de calcul à la subvention CAF. Une incertitude demeure sur ce niveau de subvention.

Nous devons anticiper la baisse de ces financements dans le cadre de notre modèle économique pour 2026, soit une baisse de près de 23000€.

Type de produits	Montant	%
CAF 77	50 802,00 €	77,09%
dont prestation de service	27 650,00 €	41,96%
dont aide exceptionnelle territoire prioritaire	15 000,00 €	22,76%
dont - solde préfiguraiton	3 152,00 €	4,78%
dont - financement second semestre 2024	5 000,00 €	7,59%
Mairie de Bois-le-Roi	5 000,00 €	7,59%
CCAS de Bois-le-Roi	500,00 €	0,76%
Vente	8 000,00 €	12,14%
Adhésion	1 600,00 €	2,43%
Total	65 902,00 €	100,00%

Concernant les dépenses, nous profiterons de ces différentes aides exceptionnelles afin d'asseoir notre activité et de la développer pour être en mesure de l'ajuster en 2026 selon le niveau des financements que nous obtiendrons.

Il s'agit ainsi de poser les différentes bases et premiers jalons de notre projet social afin de pouvoir poursuivre notre activité sur des bases solides.

Les principales dépenses sont d'ordre salariales afin de renforcer l'équipe avec une montée en charge du temps de travail de notre coordinatrice ainsi que le recrutement d'au moins un renfort afin de la soutenir et l'aider à développer nos différentes actions.

Nous pourrions également démultiplier les offres d'animations tout en payant les prestataires à la hauteur de leur prestation habituelle. Sans financement stable nous étions en effet dans l'obligation de négocier en tirant les prix vers le bas ou de renoncer à certains artistes.

Un partenariat avec l'association le Trait d'Union est en cours de formalisation afin d'effectuer une programmation commune. Nous souhaitons également travailler avec la médiathèque Musidora pour mener des actions en commun, notamment autour du jeu et de la projection de documentaire. Nous continuerons également nos actions avec le CCAS auprès de la jeunesse.



Type de charges	Montant	%
Charges salariales	37 200,00 €	56,45%
Prestations	14 000,00 €	21,24%
Achats consommables et investissements matériels	12 000,00 €	18,21%
Communication - site internet	930,00 €	1,41%
Cotisation fédérations	600,00 €	0,91%
Déplacement	500,00 €	0,76%
Téléphonie	372,00 €	0,56%
Banque - assurance	300,00 €	0,46%
Total	65 902,00 €	100,00%



Election du Conseil d'Administration 2025 :

Les administrateurs souhaitant renouveler leurs postes sont :

Sarah CHARRE,

Sinda SOYAH,

Alexis HADZOPOULOS,

Marie-Hélène PRUZINA,

Eve DADIES

François MAVRÉ

Nicolas CUSSEAU

Mélanie JOLY-GODEL

Nouvelles candidatures :

XX